

<u>SECTION LOCALE 82</u> (FIQ-CRFTQMM-CIC) LIBERTÉ- ÉQUITÉ- JUSTICE- SOLIDARITÉ

LE POINT SUR LA NÉGOCIATION BELL TEA LE 5 FÉVRIER 2008

Comme le stipulait le communiqué #14 de la négociation, le comité de négociation se rencontrera dans la semaine du 11 février. Aujourd'hui même, vos agents négociateurs du Québec se rencontre à Montréal pour analyser les offres déposées le 31 janvier, pour ensuite rencontrer nos confrères agents négociateurs de l'Ontario la semaine prochaine pour enfin, en venir à une recommandation ou du moins connaître nos prochaines stratégies face aux offres rétrogrades de Bell.

Nous avons rencontré hier soir l'agent négociateur de la région de Montréal, Alain Paradis, pour faire le point sur la négociation. Comme les agents négociateurs du Québec se rencontre cette semaine et la semaine prochaine avec les agents de l'Ontario, il n'a pu que nous brosser un vague portrait des concessions sur chaque article de la convention collective que l'offre de Bell comprenait. Les agents ont à disséquer chaque point et comprendre les répercussions sur chaque article et condition de travail à courte, moyenne et longue durée que ces concessions auront pour nous tous. Ce n'est pas une mince affaire et c'est pourquoi vous comprendrez qu'ils, les agents négociateurs, nous n'en parlerons que quand cet exercice sera accompli. Le contraire serait catastrophique.

Maintenant de part et d'autre, des informations sur les offres ont circulé À part celles diffusés par Bell, il pourrait y avoir beaucoup de vrai sur ces informations. Le point n'est pas de savoir si elles sont toutes vraies, mais de s'assurer de ce que les offres impliquent comme concessions et ces répercussions sur l'avenir de tous les membres et en ce moment personne n'en sait rien jusqu'à ce que les agents négociateurs aient terminé leur analyse.

Il n'y rien de caché dans cette procédure, il faut savoir de quoi l'on parle pour en discuter et encore une fois, diffuser des informations par bribes ne servirait personne sauf ceux qui ont intérêt à vous faire peur

Il y avait un mot d'ordre pour que les informations ne soient divulguées que d'une seule façon et en même temps pour tous les membres mais, ce n'est pas ce qui s'est produit et nous ne pouvons que déplorer ce fait

Section locale 82 du SCEP 6866, Jarry Est Saint-Léonard, Québec H1P 3C1 Téléphone:514-326-8200 1-888-283-8282 Télécopieur: 514-326-8201 Courriel: scep82@qc.aira.com Site Internet: www.scep82.com Les points majeurs de concessions déjà divulgués sont les suivants :

- Rien concernant les avantages sociaux à la retraite.
- Rien sur le prolongement ou un remplacement quelconque sur le programme d'épargne des employés (actions)
- Fini les primes des samedis et des dimanches.
- Fini les 912B et l'affichage se fera selon les compétences
- Des horaires flexibles selon les besoins de la compagnie (ex. 50 heures une semaine et 25 heures l'autre ??? Ça reste à valider car selon la première compréhension du syndicat ce n'est pas conforme à la loi...)
- Réduction du temps des appels d'urgence (call out)
- Des employés seront mis en disponibilité (paget obligatoire...) et recevraient une compensation monétaire dérisoire qui sera banqué (obligatoire) jusqu'à ce que la banque soit pleine... après ils seront payés en argent
- Status quo sur les vacances
- Augmentation de \$10 sur les bottes ou chaussures de sécurité
- Un contrat de 4 ans avec des augmentations de 2%, 2%, 2% et 1,75%
- 300 reclassifications au total dont 96 au Québec.

Ces points ne sont qu'un bref résumé des offres et reflètent bien les demandes que Bell avait présenté à la table de négociation (vous pouvez les voir sur le site du SCEP à www.scepquebec.qc.ca à la rubrique de Bell).

À ce stade-ci, il faut démontrer à la direction qu'il n'est pas question que nous acceptions ces concessions

Ce que cela veut dire, c'est qu'il est de votre responsabilité de réagir.

La compagnie forme ses scabs, vous remplira de citation et propagande toute aussi farfelu les unes que les autres comme c'est pour le bien de l'entreprise et que c'est les lois du marché ou qu'ils n'ont pas le choix à cause le la compétition ... Bell l'a toujours fait lors des négociations précédentes, mais en bout de compte c'est votre vote qui comptera et pour qu'il compte vraiment vous vous devez d'avoir les faits, les informations pertinentes pour choisir de façon éclairée.

Il n'est pas question encore de prendre des moyens de pression, ce serait illégal. Mais que la direction comprenne ce qui s'en vient et de s'en assurer n'a rien d'illégal

IL EST TEMPS DE DÉMONTRER LA SOLIDARITÉ QUI A TOUJOURS ÉTÉ LA NÔTRE.

Michel Auclair Vice-président, unité de négociation Bell TEA Section locale 82 du SCEP

> Section locale 82 du SCEP 6866, Jarry Est Saint-Léonard, Québec H1P 3C1 Iéléphone:514-326-8200 1-888-283-8282 Télécopieur: 514-326-8201 Courriel: scep82@qc.aira.com Site Internet: www.scep82.com

Below is a rough translation of the document above......

UPDATE ON BELL C&S BARGAINING – FEBRUARY 5, 2008

As was indicated in bargaining bulletin # 14, the bargaining committee will be meeting during the weekend of February 11. Today, your Québec negotiators will meet in Montreal to analyse the offers tabled on January 31. Then they will meet with the Ontario negotiators next week in order to arrive at a recommendation or at least set our next strategies with respect to Bell's regressive offers.

Last night, we met with Montreal area negotiator Alain Paradis in order to determine the status of negotiations. Since Québec negotiators are meeting this week and will be meeting with Ontario negotiators next week, he could only give us a vague idea of the concessions on each article of the collective agreement required by Bell's offer. The negotiators must dissect each point and get a grasp of the impacts on each article and working condition that these concessions will have over the short, medium and long terms. This is quite a job and that is why you will understand that the negotiators will only talk to us about the issues once the exercise has been completed. Doing otherwise would be catastrophic.

Information on the offers has circulated on both sides. Except that provided by Bell, there could be a great deal of truth to this information. What matters is not whether all the information is true but to determine what concessions the offers involve and what impacts they will have on the future of all members. No one will know this until the negotiators complete their analysis.

There is no hidden agenda in this process. We must know what we are talking about in order to discuss it and I would again stress that circulating information bit by bit would serve nobody except those who stand to gain by scaring you. It was agreed that the information would be disclosed in only one way and at the same time to all members, but that is not what happened and we can only deplore this fact.

The major concessions already disclosed are:

- No fringe benefits for retirees
- No extension or replacement of the employee savings program (shares)
- Abolishment of Saturday and Sunday premiums
- No more 912B, and postings will be in accordance with skills
- Flexible schedules according to the needs of the company (for instance, 50 hours one week and 25 hours the next. This remains to be validated since, according to the union's understanding, this runs contrary to the law)
- Reduction in call out time
- Employees on stand by (mandatory pager) and will receive a pathetic monetary compensation that will have to be banked until the bank is full, at which time it will be paid in cash
- Status quo on vacation leave
- Increase of \$10 for safety boots or footwear
- 4-year contract with increases of 2%, 2%, 2% and 1,75%
- 300 reclassifications, including 96 in Québec

This is only a brief summary of the offers and clearly reflects the demands that Bell had submitted at the bargaining table (you may consult them on the CEP site at <u>www.scepquebec.qc.ca</u> under the Bell heading). At this stage, we must demonstrate to management that it is out of the question that we accept these concessions.

What this means is that it is your responsibility to react.

The company is training its scabs and will be using hare-brained quotes and propaganda to try to convince people that this is for the good of the business and in accordance with the laws of the market or that it has no other option because of the competition. Bell has always acted in this way during previous bargaining rounds, but at the end of the day it is your vote that will count, and for it to really count, you need to know the facts and have all the relevant information in order to make an informed choice.

Pressure tactics are not yet planned; they would be illegal. However, management must be made to understand what it may be in for, and there is nothing illegal about that.

IT IS TIME TO DEMONSTRATE THE SOLIDARITY WHICH WE HAVE ALWAYS HAD.

Michel Auclair

Vice-President, Bell C&S bargaining unit

CEP Local 82